

Table des matières

Groupements d'achats

.....

3

Groupements d'achats

Nous sommes un groupement d'achat citoyen, pouvons-nous continuer à organiser nos commandes groupées sans demander aux producteurs d'ouvrir leur propre compte ?

Non, ce ne sera plus possible de créer de catalogue à la place des producteurs, ils devront créer leur propre compte producteur. L'équipe Cagette se mobilisera pour les guider dans la prise en main de leur compte à partir du 2 novembre. Une fois le dispositif en place, la gestion des catalogues et la consultation des bons de commande est très rapide pour le producteur.

Que peut-on faire pour les fournisseurs qui ne respectent pas la charte ?

Pour les fournisseurs qui ne respectent pas la charte comme les grossistes, les entreprises de plus de 20 salariés, ceux établis à l'étranger, ... il ne leur sera pas possible d'ouvrir un compte producteur et donc de vendre au sein du réseau. Pour certains, les produits qu'ils proposent sont dans l'esprit d'une consommation responsable et citoyenne. C'est pourquoi nous nous engageons à proposer une solution dès que possible pour accueillir ces fournisseurs de produits complémentaires. En attendant cette solution, nous ne pourrions pas les accueillir dans le réseau.

From:

<https://wiki.cagette.net/> - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:

https://wiki.cagette.net/groupements_d_achats?rev=1633618920

Last update: **2021/10/07 15:02**

